Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-071_05_2023-DE

Bordereau de signature

071_Marché signalisation

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	27/05/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	01/06/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 22 mai 2026 à 14:45 au 22 mai 2029 à 14:45.
Frédérique MINSSIEUX	01/06/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-071_05_2023-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	28	29

Vote
A l'unanimité
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria, DIVET Chrystèle LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, VENET Clément,

Absent(s) ayant donné procuration : DAVID Emilie à Mme FERRIER Marie-Josèphe,
Absent(s) : MAUNY Odile, Mme GÉRARD Marie, MM : CHEVÉ Pierre-Henri SAULNIER Thomas,

A été nommé(e) secrétaire : Mme DIVET Chrystèle

2026_071 – Autorisation de lancement d'un marché de signalisation

Le marché à bon de commande permettant de commander la signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux) arrive à son terme cette année. En outre, le montant maximum de commande pouvant être réalisé sur le lot correspondant à la signalisation verticale a été atteint.

Monsieur le Maire sollicite donc l'autorisation de lancer un nouveau marché à bon de commande correspondant aux caractéristiques suivantes :

- *Lot 1 : montant minimum annuel de 9 000 € et montant maximum annuel de 42 000 € HT*
- *Lot 2 : montant minimum annuel de 11 000 € et montant maximum annuel de 50 000 € HT.*
- *Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois.*

DÉLIBERATION

Sur rapport de M. Voland,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité :

- D'approuver le lancement d'une procédure de marché public à bon de commande pour une durée d'un an reconductible trois fois pour l'achat de la signalisation horizontale et verticale.

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 01/06/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-071_05_2023-DE

- D'autoriser le maire à attribuer et à signer le marché de travaux à venir dans la limite de 42 000 € HT maximum annuellement pour le lot 1 et 50 000 € annuels pour le lot n°2.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN